

Image not found or type unknown



Relogement suite congé de vente

Par **Evangelie**, le **16/03/2016** à **10:33**

Bonjour,

Suite au congé de vente donné par mon propriétaire concernant mon appartement, je ne trouve pas de solution de relogement.

Mon salaire ne suffit pas pour louer un autre appartement et je ne peut pas avoir un prêt immobilier non plus.

Mon employeur refuse le 1% patronale a cause d'une condition interne d'ancienneté et les services sociaux de ma ville me disent que je ne suis pas prioritaire pour un logement social.

Je suis seule avec un enfant à charge.

Que peux je faire?

Merci de votre aide